



Décret gouvernemental et cadre de référence

Plan quinquennal
d'investissements universitaires
pour la période
du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012

FÉVRIER 2008



Décret gouvernemental et cadre de référence

Plan quinquennal
d'investissements universitaires
pour la période
du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012

FÉVRIER 2008

**Direction de l'équipement
Direction générale du financement et de l'équipement
Enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : 418 643-6524**

**ISBN 978-2-550-51857-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-51858-7 (version électronique PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2008**

**ISSN 1718-326X (version imprimée)
ISSN 1718-3278 (version électronique PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008**

AVANT-PROPOS

Le présent document comporte deux sections : le décret approuvant le Plan quinquennal d'investissements universitaires et le cadre de référence utilisé pour le calcul des enveloppes inscrites au Plan quinquennal.

SECTION 1

DÉCRET

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012 a été approuvé par le décret numéro 1168-2007 du 19 décembre 2007.

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence présente les lignes directrices de l'élaboration du Plan quinquennal d'investissements universitaires, conformément au cadre normatif adopté par le comité conjoint MELS-CREPUQ en 2003* et autorisé par le Conseil du trésor, par le CT 200960 du 6 avril 2004, révisé par le CT 203477 du 28 mars 2006 ainsi que par le CT 204879 du 20 mars 2007.

Les paramètres, les formules de calcul et les données de base utilisés pour la répartition par établissement des enveloppes autorisées sont présentés dans les tableaux qui accompagnent le cadre de référence.

* Le cadre normatif est constitué des deux documents suivants :

- *Cadre normatif des investissements universitaires, Partie 1 : Normes d'espaces*, mars 2006.
- *Cadre normatif des investissements universitaires, Partie 2 : Normes de coût et enveloppes annuelles*, mars 2006.

Il peut être consulté sur le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1

DÉCRET

1	Décret numéro 1168-2007 concernant l’approbation du plan d’investissements universitaires pour la période du 1 ^{er} juin 2007 au 31 mai 2012	i
2	Annexe A Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012 Maintien des actifs et nouvelles initiatives	ii
	Parachèvements	iii
3	Annexe B Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012	iv
4	Annexe C Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012 Répartition des enveloppes normalisées réparties et ajustées et de l’enveloppe du développement des systèmes d’information pour l’année 2007-2008	v
5	Annexe D Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012 Répartition de l’enveloppe autorisée pour l’ajout au parc mobilier lié à la croissance des effectifs étudiants et du personnel ainsi que de l’enveloppe autorisée pour les corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces pour l’année 2007-2008	vi

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d’information	2
3	Nouvelles initiatives	2
4	Parachèvements	3
5	Liste des tableaux	3

SECTION 1

DÉCRET

- 1 Décret numéro 1168-2007 concernant l’approbation du plan d’investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012 i

ANNEXES

- 2 Annexe A
Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012
Maintien des actifs et nouvelles initiatives ii
Parachèvements iii
- 3 Annexe B
Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012 iv
- 4 Annexe C
Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012
Répartition des enveloppes normalisées réparties et ajustées
et de l’enveloppe du développement des systèmes d’information
pour l’année 2007-2008 v
- 5 Annexe D
Plan quinquennal d’investissements universitaires 2007-2012
Répartition de l’enveloppe autorisée pour l’ajout au parc mobilier lié
à la croissance des effectifs étudiants et du personnel ainsi que de l’enveloppe
autorisée pour les corrections des allocations normalisées pour la
rénovation des espaces pour l’année 2007-2008 vi



DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

19 DEC. 2007

NUMÉRO 1168-2007

CONCERNANT l'approbation du Plan
d'investissements universitaires pour
la période du 1^{er} juin 2007 au
31 mai 2012

---oooOooo---

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17) la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport est autorisée à préparer chaque année avec tout établissement universitaire du Québec tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4 de cette loi ce plan doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes et être approuvé par le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012, tel qu'il figure aux annexes A, B, C et D de la recommandation ministérielle du présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

QUE le Plan d'investissements universitaires pour la période allant du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2012 annexé à la recommandation ministérielle du présent décret soit approuvé, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17).

Le greffier du Conseil exécutif

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2007-2012
(en millions de dollars)

ENVELOPPES		ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES					
				2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	PLAN 2007-2012
1.	MAINTIEN DES ACTIFS								
1.1	ENVELOPPES NORMALISÉES POUR LE PARC IMMOBILIER								
1.1.1	Réaménagement	98,210	-	18,700	19,030	19,590	20,140	20,750	98,210
1.1.2	Rénovation	295,150	-	56,200	57,200	58,870	60,530	62,350	295,150
1.1.3	Rattrapage	268,040	54,300	40,700	41,420	42,640	43,830	45,150	213,740
	Total partiel 1.1	661,400	54,300	115,600	117,650	121,100	124,500	128,250	607,100
1.2	BONIFICATION DE LA POLITIQUE DE MAINTIEN DES ACTIFS								
1.2.1	MAO-TIC	35,000	-	12,000	12,000	11,000	-	-	35,000
1.2.2	Correction des allocations normalisées (Rénovation des bâtiments)	75,100	-	14,300	14,550	15,000	15,400	15,850	75,100
	Total partiel 1.2	110,100	-	26,300	26,550	26,000	15,400	15,850	110,100
1.3	FONDS FQRNT *	10,850	-	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	10,850
	Total partiel 1.3	10,850	-	2,170	2,170	2,170	2,170	2,170	10,850
1.4	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	15,000	-	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	15,000
	Total partiel 1.4	15,000	-	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	15,000
Total 1		797,350	54,300	147,070	149,370	152,270	145,070	149,270	743,050
2.	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE **	70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
Total 2		70,000	-	14,000	14,000	14,000	14,000	14,000	70,000
3.	NOUVELLES INITIATIVES								
3.1	AJOUTS D'ESPACE								
3.1.1	HEC-Réfection et réaménagement des étages 1-2-3	10,000	-	10,000	-	-	-	-	10,000
3.1.2	HEC-Complément au réaménagement des étages 4-5-6	4,100	-	4,100	-	-	-	-	4,100
3.1.3	EPM-Réaménagement majeur du pavillon principal	10,000	-	10,000	-	-	-	-	10,000
3.1.4	US-Agrandissement (physiothérapie et ergothérapie)	4,700	-	4,700	-	-	-	-	4,700
3.1.5	UQTR-Agrandissement du pavillon Ringuet-phase II	3,400	-	3,400	-	-	-	-	3,400
3.1.6	INRS-Relocalisation du Centre énergie, matériaux et tél.	7,000	-	7,000	-	-	-	-	7,000
	Total partiel 3.2	39,200	-	39,200	0,000	0,000	0,000	0,000	39,200
3.2	INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE : VIREMENT DU MDEIE (CT 204268)								
3.2.1	FCI - Fonds des leaders	14,757	-	14,757	-	-	-	-	14,757
3.2.2	FCI - Chaires de recherche	7,970	-	7,970	-	-	-	-	7,970
	VIREMENT DU MDEIE (CT 204995)		-						
3.2.3	FCI - Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles	53,820	-	53,820	-	-	-	-	53,820
3.2.4	PSRv2 - US - Centre de technologies avancées	8,465	-	8,465	-	-	-	-	8,465
3.2.5	PSRv2 - US - Centre d'excellence génie de l'information	10,000	-	10,000	-	-	-	-	10,000
	Total partiel 3.3	95,012	-	95,012	-	-	-	-	95,012
3.3	PROJETS AUTOFINANCÉS ***								
3.3.1	UM - Pavillon 1600 avenue des Vétérinaires	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2	UQAM - Centre Pierre-Péladeau	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.3	UQAM - Édifice Saint-Denis	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-
Total 3		134,212	-	134,212	-	-	-	-	134,212

* FQRNT : Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (anciennement Fonds FCAR).

** Anciennement « Mesure du discours sur le budget 1995-1996 : développement des systèmes d'information ».

*** Projet autofinancé par l'université

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2007-2012
(en millions de dollars)

ENVELOPPES	ENGAGEMENTS PRÉVUS	DÉPENSES RÉALISÉES	DÉPENSES PRÉVUES					
			2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	PLAN 2007-2012
4. PARACHÈVEMENTS DES PROJETS AUTORISÉS AUX PQI ANTÉRIEURS								
4.1 PROJETS D'AJOUTS D'ESPACE								
4.1.1 Enveloppe 2005-2010								
4.1.1.1 ETS - Agrandissement du pavillon principal	29,300	26,100	3,200	-	-	-	-	3,200
4.1.2 Enveloppe 2006-2011								
4.1.2.1 Concordia - Construction École John-Molson	60,000	20,000	30,000	10,000	-	-	-	40,000
Total partiel 4.1	89,300	46,100	33,200	10,000	-	-	-	43,200
Total 4	89,300	46,100	33,200	10,000	-	-	-	43,200

GRAND TOTAL (1+2+3+4)	1 090,862	100,400	328,482	173,370	166,270	159,070	163,270	990,462
-----------------------	-----------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2007-2012

1 Conditions liées à l'octroi des montants approuvés en vertu du Plan quinquennal d'investissements universitaires

- 1.1 L'aliénation d'un immeuble pour lequel un établissement a reçu des sommes à titre d'initiatives nouvelles et de parachèvements ne peut se faire sans l'accord préalable de la ministre. Le produit de cette aliénation est récupéré par le Ministère dans une proportion égale à celle de sa participation financière au coût de construction.
- 1.2 Les établissements sont assujettis aux étapes d'approbation établies par le Ministère.
- 1.3 Pour la réalisation d'un investissement approuvé en vertu du présent plan, l'établissement universitaire doit adjuger un contrat de construction en procédant par appel d'offres de la manière prévue au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, approuvé par le décret numéro 1015-90 du 11 juillet 1990 (c. I-13.3, r. 0.01) ainsi que les modifications subséquentes.
- 1.4 Pour un contrat de construction de plus d'un million de dollars alloué dans le cadre d'un projet d'initiatives nouvelles ou de parachèvements, l'établissement doit s'assurer que l'entrepreneur est titulaire d'un certificat d'enregistrement dûment reconnu attestant que celui-ci possède, à l'égard de la réalisation de travaux de construction, un système d'assurance de la qualité conforme à la norme ISO 9001-2000.
- 1.5 Maintien des actifs
 - 1.5.1 Les montants alloués au titre du maintien des actifs immobiliers doivent être affectés strictement à cette fin par les établissements. Tout montant affecté à une autre fin sera récupéré par le Ministère.
 - 1.5.2 Les établissements doivent, au préalable de l'octroi des subventions associées aux enveloppes normalisées de maintien des actifs, fournir au Ministère un budget détaillé des dépenses d'investissement par projet et par bâtiment au titre de chacune des enveloppes (réaménagement, rénovation, rattrapage en rénovation et correction des allocations normalisées pour la rénovation). Les projets autorisés devront être inscrits sous un numéro spécifique aux états financiers.
- 1.6 Nouvelles initiatives

Dans le cadre d'un projet d'initiatives nouvelles ou de parachèvements, les subventions sont versées aux conditions contenues dans un protocole d'entente sur le suivi des projets d'investissements universitaires.

2 Superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées

À compter du Plan d'investissements universitaires 1997-2002, les superficies reconnues pour le calcul des enveloppes normalisées doivent avoir été autorisées dans le cadre d'un projet (construction ou achat) approuvé au plan quinquennal. À compter du Plan d'investissements universitaires 2004-2009, les superficies financées excluent les espaces liés à la recherche. Seules l'enveloppe de rattrapage en rénovation ainsi que l'enveloppe de bonification de maintien des actifs pour les corrections aux allocations normalisées pour la rénovation considèrent aussi les espaces liés à la recherche.

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2007-2012

RÉPARTITION DES ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES
ET DE L'ENVELOPPE DU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION
POUR L'ANNÉE 2007-2008

(en millions de dollars)

ÉTABLISSEMENTS	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES POUR LE PARC IMMOBILIER (Annexe A, section 1.1)				DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION (Annexe A, section 2)
	RÉAMÉNAGEMENT (A)	RÉNOVATION (B)	RATTRAPAGE (C)	ENVELOPPES NORMALISÉES RÉPARTIES ET AJUSTÉES (Annexe A, section 1.1) (D)=(A+B+C)	
Bishop's	0,301	1,230	0,622	2,153	0,071
Concordia	2,261	5,282	3,606	11,149	1,043
Laval	3,024	11,483	8,475	22,982	1,874
McGill	2,980	12,348	10,064	25,392	1,882
Montréal	2,986	10,097	7,771	20,854	2,227
HEC	0,542	0,990	0,441	1,973	0,525
Polytechnique	0,581	1,179	1,402	3,162	0,867
Sherbrooke	1,236	3,592	2,652	7,480	0,563
Total partiel sans l'UQ	13,911	46,201	35,033	95,145	9,052
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	0,093	0,109	0,000	0,202	0,131
Université du Québec à Chicoutimi	0,466	0,960	0,357	1,783	0,414
Université du Québec à Montréal	2,075	3,464	1,863	7,402	2,077
Université du Québec en Outaouais	0,306	0,738	0,440	1,484	0,294
Université du Québec à Rimouski	0,272	0,938	0,595	1,805	0,319
Université du Québec à Trois-Rivières	0,676	1,947	1,233	3,856	0,631
Institut national de la recherche scientifique	0,079	0,159	0,793	1,031	0,405
École nationale d'administration publique	0,083	0,087	0,000	0,170	0,124
École de technologie supérieure	0,464	0,913	0,058	1,435	0,212
Télé-université	0,049	0,039	0,000	0,088	0,195
Université du Québec (siège social)	0,226	0,645	0,328	1,199	0,146
Total partiel de l'UQ	4,789	9,999	5,667	20,455	4,948
TOTAL	18,700	56,200	40,700	115,600	14,000

* La répartition est établie sur la base des paramètres du nouveau Cadre normatif, approuvé par le CT 200960 du 6 avril 2004 et révisé par le CT 203477 du 28 mars 2006.

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 2007-2012

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE AUTORISÉE POUR L'AJOUT AU PARC MOBILIER
LIÉ À LA CROISSANCE DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET DU PERSONNEL
AINSI QUE DE L'ENVELOPPE AUTORISÉE POUR LES CORRECTIONS
DES ALLOCATIONS NORMALISÉES POUR LA RÉNOVATION DES ESPACES
POUR L'ANNÉE 2007-2008

(en millions de dollars)

ÉTABLISSEMENTS	AJOUT AU PARC MOBILIER LIÉ À LA CROISSANCE DES EFFECTIFS (Annexe A, section 1.2) (A)	CORRECTIONS DES ALLOCATIONS NORMALISÉES POUR LA RÉNOVATION DES ESPACES (Annexe A, section 1.2) (B)
Bishop's	0,221	0,216
Concordia	1,977	1,156
Laval	0,131	2,957
McGill	1,466	3,504
Montréal	1,743	2,623
HEC	0,476	0,181
Polytechnique	0,080	0,378
Sherbrooke	1,693	0,860
Total partiel sans l'UQ	7,787	11,875
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	0,364	0,026
Université du Québec à Chicoutimi	0,758	0,236
Université du Québec à Montréal	0,938	0,769
Université du Québec en Outaouais	0,263	0,141
Université du Québec à Rimouski	0,375	0,241
Université du Québec à Trois-Rivières	0,662	0,430
Institut national de la recherche scientifique	0,001	0,247
École nationale d'administration publique	0,162	0,016
École de technologie supérieure	0,479	0,203
Télé-université	0,210	0,008
Université du Québec (siège social)	0,001	0,108
Total partiel de l'UQ	4,213	2,425
TOTAL	12,000	14,300

* La répartition est établie sur la base des paramètres du nouveau Cadre normatif, approuvé par le CT 200960 du 6 avril 2004 et révisé par le CT 203477 du 28 mars 2006.

** La répartition de l'enveloppe liée aux corrections des allocations normalisées est établie en considération de la valeur de remplacement et de l'âge ajusté de tous les espaces (enseignement et recherche).

SECTION 2

CADRE DE RÉFÉRENCE

1	Maintien des actifs	1
2	Mesure du discours sur le budget 1995-1996 Développement des systèmes d’information	3
3	Nouvelles initiatives	3
4	Parachèvements	4
5	Liste des tableaux	5

1 MAINTIEN DES ACTIFS

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI) 2007-2012 comprend les trois enveloppes de maintien des actifs suivantes:

- l'enveloppe de réaménagement du parc immobilier;
- l'enveloppe de rénovation du parc immobilier;
- l'enveloppe de rattrapage du parc immobilier.

et, à compter de 2007-2008, les deux enveloppes de bonification suivantes :

- l'enveloppe de corrections aux allocations normalisées de maintien des actifs immobiliers (rénovation des bâtiments)
- l'enveloppe d'ajout normalisé au parc mobilier lié à l'évolution des effectifs étudiants et du personnel.

Depuis le Plan quinquennal 2005-2010, l'enveloppe de rattrapage du parc immobilier a été ajoutée pour les travaux de réfection majeurs du parc immobilier.

Une enveloppe particulière du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) destinée au maintien des actifs est aussi présentée.

Depuis les modifications apportées au Plan quinquennal d'investissements universitaires 2006-2011, il y a eu ajout d'une nouvelle enveloppe en efficacité énergétique destinée au maintien des actifs.

1.1 Enveloppes de maintien des actifs du parc immobilier

Les enveloppes de maintien des actifs sont réparties au prorata des besoins normalisés théoriques. Ces derniers sont basés sur la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement (VRESPE). Cette valeur est déterminée par la somme des valeurs des espaces inventoriés liés à l'enseignement par catégories et sous-catégories multipliées par le coût normé de chaque catégorie et sous-catégorie auquel sont ajoutés les honoraires professionnels, les coûts relatifs aux aménagements extérieurs et le facteur régional de coût de construction.

Besoins normalisés théoriques de réaménagement des espaces du parc immobilier

Les besoins en réaménagement du parc immobilier lié à l'enseignement sont estimés de la façon suivante :

$$0,5 \% \times \text{VRESPE}$$

Pour l'année 2007-2008, les besoins représentent 24 434 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés aux tableaux 3 et 4 ci-joints.

Besoins normalisés théoriques de rénovation des espaces du parc immobilier

Les besoins en rénovation du parc immobilier lié à l'enseignement, pour l'ensemble des établissements, sont estimés de la façon suivante :

$$1,5 \% \times \text{VRESPE}$$

Ces besoins théoriques totaux sont répartis entre les établissements au prorata du produit de la VRESPE et de l'âge ajusté moyen des espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement de chacun des établissements.

Pour l'année 2007-2008, les besoins représentent 73 311 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés aux tableaux 3 et 4 ci-joints.

Enveloppe de rattrapage des espaces du parc immobilier

L'enveloppe totale de rattrapage en rénovation dont le Ministère dispose, soit 40 700 000 \$ en 2007-2008, est répartie au prorata du produit de la VRESP^{25ans+} et de l'âge moyen ajusté de tous les espaces subventionnés en propriété de 25 ans et plus.

Enveloppes réparties

Pour l'année 2007-2008, le Ministère dispose d'une enveloppe de 115 600 000 \$ à distribuer aux établissements, dont 18 700 000 \$ pour le réaménagement, 56 200 000 \$ pour la rénovation et 40 700 000 \$ pour le rattrapage.

1.2 Enveloppes de bonification

1.2.1 Enveloppe de corrections aux allocations normalisées de maintien des actifs immobiliers (rénovation des bâtiments)

Cette enveloppe est répartie au prorata des besoins normalisés théoriques pour la rénovation de tous les espaces. Ces besoins sont basés sur la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété (VRESP). Cette valeur est déterminée par la somme des valeurs de tous les espaces inventoriés par catégories et sous-catégories multipliées par le coût normé de chaque catégorie et sous-catégorie auquel sont ajoutés les honoraires professionnels, les coûts relatifs aux aménagements extérieurs et le facteur régional de coût de construction.

Besoins normalisés théoriques pour la bonification de la politique de maintien des actifs immobiliers (rénovation des bâtiments)

Les besoins en rénovation du parc immobilier, pour l'ensemble des établissements, sont estimés de la façon suivante :

$$1,5 \% \times \text{VRESP}$$

Ces besoins théoriques totaux sont répartis entre les établissements au prorata du produit de la VRESP et de l'âge ajusté moyen de tous les espaces subventionnés en propriété de chacun des établissements.

Pour l'année 2007-2008, les besoins représentent 105 209 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés au tableau 5 ci-joint.

Pour l'année 2007-2008, le Ministère dispose d'une enveloppe de 14 300 000 \$ à distribuer aux établissements pour l'enveloppe de corrections aux allocations normalisées de maintien des actifs.

1.2.2 Enveloppe d'ajout normalisé au parc mobilier lié à l'évolution des effectifs étudiants et de personnel

Cette enveloppe est répartie au prorata des besoins normalisés théoriques pour l'ajout au parc mobilier lié à l'enseignement. Ces besoins sont basés sur 50 p. 100 de la somme de la portion des besoins théoriques non distribués dans le Plan quinquennal d'investissements universitaires 2003-2004 ainsi que de l'accroissement de la valeur normalisée du parc mobilier lié à l'enseignement depuis celui-ci, le tout conformément aux paramètres du cadre normatif.

Pour l'année 2007-2008, les besoins représentent 30 353 000 \$. Les détails de ces calculs sont présentés au tableau 6 ci-joint.

Pour l'année 2007-2008, le Ministère dispose d'une enveloppe de 12 000 000 \$ à distribuer aux établissements pour l'enveloppe d'ajout normalisé au parc mobilier lié à l'évolution des effectifs étudiants et de personnel.

1.3 **Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)**

Les principaux objectifs du FQRNT sont les suivants :

- encourager la formation des jeunes chercheurs et chercheuses en offrant des bourses d'études aux meilleurs étudiants et étudiantes;
- aider les chercheurs et les chercheuses en début de carrière à s'établir en tant que chercheurs et chercheuses autonomes et à affronter la compétition à l'échelle nationale et internationale;
- faciliter le regroupement de chercheurs et de chercheuses en équipes et dans des centres afin de maximiser leurs efforts et d'offrir un milieu stimulant aux étudiants et étudiantes;
- stimuler la diffusion de connaissances.

Le gouvernement accorde au FQRNT un montant de 2 170 000 \$ pour chacune des années du Plan quinquennal 2007-2012.

Ce fonds est sous la responsabilité du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Ce dernier fait la distribution aux établissements qui est, par la suite, rapportée au Plan quinquennal d'investissements universitaires pour suivi et allocation de la subvention par le MELS.

Le tableau 7 indique les montants accordés aux établissements pour l'année 2006-2007.

1.4 **Efficacité énergétique**

L'enveloppe totale pour la réalisation de projets en efficacité énergétique dont le Ministère dispose, soit 3 000 000 \$ en 2007-2008, est allouée sur présentation de projets par les universités. Chaque projet est évalué selon sa qualité et se voit attribuer une subvention en fonction de critères définis dans la norme d'allocation. Sont admissibles les projets soumis après le 4 mai 2006 et qui ont une période de retour sur l'investissement entre 7 et 15 ans. Un premier projet déposé au MELS doit donner des économies d'énergie d'au moins 7 % par rapport à la consommation unitaire de l'année de référence 2002-2003.

2 **MESURE DU DISCOURS SUR LE BUDGET 1995-1996**

Développement des systèmes d'information

Depuis le discours sur le budget 1995-1996, les dépenses relatives au développement des systèmes d'information doivent être inscrites comme actif immobilisé.

Il s'agit du coût lié à la mise au point et à l'amélioration des logiciels et des sommes employées pour acquérir le matériel informatique nécessaire au soutien de cette activité.

Le montant des dépenses liées au développement des systèmes d'information pour l'ensemble du réseau universitaire est estimé à 14 000 000 \$ par année ou à 70 000 000 \$ pour la période quinquennale.

La répartition de cette enveloppe par établissement universitaire est présentée au tableau 8.

3 **NOUVELLES INITIATIVES**

L'enveloppe des nouvelles initiatives comporte deux sous-enveloppes :

- les projets d'ajout d'espace;
- les projets d'infrastructures de recherche.

3.1 Les projets d'ajout d'espace

Six projets d'ajout d'espace totalisant 39 200 000 \$ sont inscrits au Plan quinquennal 2007-2012.

L'annexe A présente la liste de ces projets.

3.2 Les projets d'infrastructures de recherche

Des projets ont été autorisés dans le cadre du Programme de soutien à la recherche (volet 2 : appui au financement d'infrastructures de recherche) du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Les montants octroyés par le MDEIE ont été virés, par la suite, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui procède à l'allocation de la subvention.

Des montants ont également été virés du MDEIE au MELS pour assurer la contrepartie du gouvernement du Québec à des projets de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI) accordés aux établissements universitaires. Ces projets sont notamment associés au programme Fonds des leaders et Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles de la FCI.

L'annexe A présente la liste des projets concernés et leur montant respectif.

4 PARACHÈVEMENTS

On fait ici référence à des projets déjà approuvés par des plans antérieurs à titre de nouvelles initiatives mais qui ne sont pas complétés. Les montants inscrits sous la rubrique « parachèvements » correspondent à une estimation des dépenses non réalisées dans les années antérieures.

Ces projets sont présentés à l'annexe A.

5 LISTE DES TABLEAUX

Maintien des actifs

Enveloppes attribuées pour le réaménagement et la rénovation du parc immobilier lié à l'enseignement, enveloppe attribuée pour le rattrapage en rénovation, enveloppe attribuée pour les corrections aux allocations normalisées pour la rénovation des espaces et l'enveloppe attribuée pour l'ajout normalisé au parc mobilier lié à l'enseignement

- Tableau 1 : Valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2007-2008
- Tableau 2 : Ajustement de l'âge moyen des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2007-2008
- Tableau 3 : Enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2007-2008
- Tableau 4 : Enveloppes réparties de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2007-2008
- Tableau 5 : Enveloppes réparties associées aux corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces d'enseignement et de recherche, année 2007-2008
- Tableau 6 : Enveloppes réparties associées à l'ajout normalisé au parc mobilier lié à la croissance des effectifs étudiants et du personnel pour l'enseignement, année 2007-2008

Enveloppe du FQRNT

- Tableau 7 : FQRNT pour l'année 2007-2008

Mesure du discours sur le budget 1995-1996

- Tableau 8 : Développement des systèmes d'information pour le Plan quinquennal 2007-2012

PQI 2007-2008 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2007-2008

Établissements	Espaces subventionnés en propriété (m² bruts)				Valeur moyenne de remplacement (\$ déc. 2007)		Valeur de remplacement des espaces ('000 \$ déc. 2007)		
	Totaux (ESP)	Liés à l'enseignement (%)	(ESPE)	25 ans et + (ESP 25ans+)	pour ESP	pour ESPE	Totaux (VRESP)	Enseignement (VRESP)	25 ans et + (VRESP 25ans+)
	(1)	(2)	(3) = (1 x 2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (1 x 5)	(8) = (3 x 6)	(9) = (4 x 5)
Bishop's	37 827	96,05%	36 333	35 388	2 326,96	2 321,78	88 022	84 357	82 346
Concordia	334 305	80,53%	269 216	162 680	2 413,75	2 355,39	806 929	634 109	392 669
Laval	516 220	71,72%	370 233	396 470	2 423,40	2 290,40	1 251 008	847 982	960 805
McGill	556 823	66,19%	368 561	480 277	2 424,26	2 267,95	1 349 884	835 878	1 164 316
Montréal	511 681	71,44%	365 545	381 783	2 418,22	2 290,79	1 237 357	837 387	923 235
École des hautes études commerciales	80 515	92,89%	74 790	28 001	2 032,40	2 031,65	163 639	151 947	56 909
École Polytechnique de Montréal	113 709	59,61%	67 782	64 133	2 583,42	2 404,71	293 758	162 996	165 682
Sherbrooke	209 099	74,97%	156 762	153 743	2 288,90	2 211,55	478 607	346 687	351 902
Total partiel sans l'UQ	2 360 179		1 709 222	1 702 475			5 669 204	3 901 343	4 097 864
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	13 221	73,70%	9 744		2 700,93	2 671,26	35 709	26 029	
Université du Québec à Chicoutimi	70 043	75,55%	52 917	23 396	2 629,89	2 466,17	184 205	130 502	61 529
Université du Québec à Montréal	316 460	79,70%	252 219	124 074	2 355,18	2 306,81	745 320	581 821	292 217
Université du Québec en Outaouais	40 019	89,53%	35 829	35 229	2 404,66	2 395,27	96 232	85 820	84 714
Université du Québec à Rimouski	42 738	73,61%	31 459	23 861	2 631,42	2 423,31	112 462	76 235	62 788
Université du Québec à Trois-Rivières	101 597	81,42%	82 720	74 550	2 392,21	2 295,40	243 041	189 875	178 339
Institut national de la recherche scientifique	63 371	16,23%	10 285	36 485	2 637,80	2 157,87	167 160	22 194	96 240
École nationale d'administration publique	11 798	91,12%	10 750		2 158,47	2 158,25	25 466	23 201	
École de technologie supérieure	65 610	79,32%	52 042	1 694	2 571,30	2 501,07	168 703	130 161	4 356
Télé-université	7 684	88,01%	6 763		2 029,75	2 031,55	15 597	13 739	
Université du Québec (siège social)	29 486	100,00%	29 486	24 963	2 151,29	2 151,29	63 433	63 433	53 703
Total partiel de l'UQ	762 027		574 214	344 252			1 857 328	1 343 010	833 886
TOTAL				3 122 206	2 283 436	2 046 727	7 526 532	5 244 353	4 931 750

PQI 2007-2008 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Ajustement de l'âge moyen des espaces subventionnés en propriété pour l'année 2007-2008

Établissements	Valeur de remplacement ('000 \$ déc. 2007)				Âge moyen réel SIL U (ans)		Interventions ministérielles ('000 \$ déc. 2007)		Âge moyen ajusté (ans)	
	Espaces totaux (VRESP)	Esp. Enseignement (VRESPE)	Espaces 25 ans et + (VRESP _{25ans+})	(3)	pour les ESP (4)	pour les ESP _{25ans+} (5)	sur les ESP (6)	sur les ESPE (7)	pour les ESPE (8)	pour les ESP _{25ans+} (9)
Bishop's	88 022	84 357	82 346		42,985	45,017	27 100	4 629	24,847	26,994
Concordia	806 929	634 109	392 669		24,479	42,734	140 409	20 014	14,201	32,794
Laval	1 251 008	847 982	960 805		35,417	42,921	238 466	47 445	23,089	31,494
McGill	1 349 884	835 878	1 164 316		38,927	43,444	288 913	50 773	25,188	30,862
Montréal	1 237 357	837 387	923 235		35,408	43,949	294 276	49 546	20,558	30,056
École des hautes études commerciales	163 639	151 947	56 909		19,381	35,872	22 602	4 163	11,105	27,694
École Polytechnique de Montréal	293 758	162 996	165 682		26,226	43,388	72 081	5 304	12,330	30,216
Sherbrooke	478 607	346 687	351 902		30,527	39,193	103 083	14 518	17,664	26,907
Total partiel sans l'UQ	5 669 204	3 901 343	4 097 864				1 186 930	196 392		
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	35 709	26 029			9,189		758	536	7,098	
Université du Québec à Chicoutimi	184 205	130 502	61 529		20,658	28,378	24 263	4 021	12,532	20,701
Université du Québec à Montréal	745 320	581 821	292 217		18,231	30,520	98 762	16 923	10,151	22,759
Université du Québec en Outaouais	96 232	85 820	84 714		35,133	38,825	36 017	3 009	14,666	18,548
Université du Québec à Rimouski	112 462	76 235	62 788		31,717	43,807	18 903	3 582	20,964	33,810
Université du Québec à Trois-Rivières	243 041	189 875	178 339		27,783	34,532	40 002	7 835	17,490	24,691
Institut national de la recherche scientifique	167 160	22 194	96 240		26,112	40,542	35 733	1 445	12,168	29,422
École nationale d'administration publique	25 466	23 201			8,000		303	452	6,431	
École de technologie supérieure	168 703	130 161	4 356		14,764	50,000	5 150	3 315	11,964	47,491
Télé-université	15 597	13 739			6,000		130	203	4,844	
Université du Québec (siège social)	63 433	63 433	53 703		30,550	35,000	14 645	2 087	17,361	21,811
Total partiel de l'UQ	1 857 328	1 343 010	833 886				274 666	43 408		
TOTAL				7 526 532	5 244 353	4 931 750	1 461 596	239 800		

(8) = (4) - {(6) ÷ [2% x (1)]} - {(7) ÷ [2% x (2)]}
(9) = (5) - {(6 + 7) ÷ [2% x (1)]}

PQI 2007-2008 : MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS

Enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement
et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2007-2008

Établissements	Valeur de remplacement (000 \$ déc. 2007)		Âge moyen ajusté (ans)		Valeur de remplacement des espaces multiplié par leur âge moyen ajusté (000 \$)		Enveloppes théoriques liées à l'enseignement avant récup. taxes (000 \$)		Enveloppe de rattrapage (000 \$) en rénovation ²
	Esp. <i>Enseignement</i> (VRESPE) (1)	Espaces 25 ans et + (VRESP _{25ans+}) (2)	ESPE (3)	ESP _{25ans+} (4)	pour les ESPE (5) = (1 x 3)	pour les ESP _{25ans+} (6) = (2 x 4)	Réaménagement (7) = 0,5% x (1)	Rénovation ¹ (8)	
Bishop's	84 357	82 346	24,847	26,994	2 096 018	2 222 848	422	1 721	622
Concordia	634 109	392 669	14,201	32,794	9 004 982	12 877 187	3 171	7 393	3606
Laval	847 982	960 805	23,089	31,494	19 579 056	30 259 593	4 240	16 074	8475
McGill	835 878	1 164 316	25,188	30,862	21 054 095	35 933 120	4 179	17 285	10064
Montréal	837 387	923 235	20,558	30,056	17 215 002	27 748 751	4 187	14 133	7771
École des hautes études commerciales	151 947	56 909	11,105	27,694	1 687 371	1 576 038	760	1 385	441
École Polytechnique de Montréal	162 996	165 682	12,330	30,216	2 009 741	5 006 247	815	1 650	1402
Sherbrooke	346 687	351 902	17,664	26,907	6 123 879	9 468 627	1 733	5 028	2652
Total partiel sans l'UQ	3 901 343	4 097 864			78 770 144	125 092 411	19 507	64 669	35033
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	26 029		7,098		184 754		130	152	
Université du Québec à Chicoutimi	130 502	61 529	12,532	20,701	1 635 451	1 273 712	653	1 343	357
Université du Québec à Montréal	581 821	292 217	10,151	22,759	5 906 065	6 650 567	2 909	4 849	1863
Université du Québec en Outaouais	85 820	84 714	14,666	18,548	1 258 636	1 571 275	429	1 033	440
Université du Québec à Rimouski	76 235	62 788	20,964	33,810	1 598 191	2 122 862	381	1 312	595
Université du Québec à Trois-Rivières	189 875	178 339	17,490	24,691	3 320 914	4 403 368	949	2 726	1233
Institut national de la recherche scientifique	22 194	96 240	12,168	29,422	270 057	2 831 573	111	222	793
École nationale d'administration publique	23 201		6,431		149 206		116	122	
École de technologie supérieure	130 161	4 356	11,964	47,491	1 557 246	206 871	651	1 278	58
Télé-université	13 739		4,844		66 552		69	55	
Université du Québec (siège social)	63 433	53 703	17,361	21,811	1 101 260	1 171 316	317	904	328
Total partiel de l'UQ	1 343 010	833 886			17 048 332	20 231 544	6 715	13 996	5667
TOTAL	5 244 353	4 931 750			95 818 476	145 323 955	26 222	78 665	40 700

¹ L'enveloppe théorique globale de rénovation est égale à 1,5 % de la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement (VRESPE) de l'ensemble des universités; elle est répartie entre les établissements au prorata du produit de leur VRESPE par l'âge moyen ajusté de leurs espaces subventionnés en propriété liés à l'enseignement (ESPE) : (8) = (1,5 % x 5 244 353) x [(5) ÷ 95 818 476].

² L'enveloppe théorique globale de rattrapage en rénovation est égale à 40,7 millions de dollars; elle est répartie entre les établissements au prorata du produit de la valeur de remplacement de leurs espaces subventionnés en propriété âgés de 25 ans et plus (VRESP 25ans+) par l'âge moyen ajusté de ces même espaces (ESP _{25ans+}) : (9) = 40 700 x [(6) / 145 323 955].

Enveloppes réparties de réaménagement et de rénovation liées à l'enseignement
et enveloppe de rattrapage en rénovation pour l'année 2007-2008

Établissements	Enveloppes théoriques liées à l'enseignement après récupération de taxes de vente ('000 \$) ³				Enveloppes réparties liées à l'enseignement ('000 \$)				Rattrapage en rénovation ('000 \$)		
	Réaménagement (1)	Rénovation (2)	Réaménagement et rénovation (3) = (1 + 2)		Réaménagement (4)	Rénovation (5)	Réaménagement et rénovation (6) = (4 + 5)		Enveloppe du MELs (7)	Participation des établissements (8) = (7)	Total (9) = (7 + 8)
Bishop's	393	1 604	1 997		301	1 230	1 531		622		1 244
Concordia	2 955	6 890	9 845		2 261	5 282	7 543		3 606	3 606	7 212
Laval	3 951	14 979	18 930		3 024	11 483	14 507		8 475	8 475	16 950
McGill	3 894	16 108	20 002		2 980	12 348	15 328		10 064	10 064	20 128
Montréal	3 902	13 171	17 073		2 986	10 097	13 083		7 771	7 771	15 542
École des hautes études commerciales	708	1 291	1 999		542	990	1 532		441	441	882
École Polytechnique de Montréal	759	1 538	2 297		581	1 179	1 760		1 402	1 402	2 804
Sherbrooke	1 615	4 686	6 301		1 236	3 592	4 828		2 652	2 652	5 304
Total partiel sans l'UQ	18 177	60 267	78 444		13 911	46 201	60 112		35 033	35 033	70 066
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	121	142	263		93	109	202				
Université du Québec à Chicoutimi	609	1 252	1 861		466	960	1 426		357	357	714
Université du Québec à Montréal	2 711	4 519	7 230		2 075	3 464	5 539		1 863	1 863	3 726
Université du Québec en Outaouais	400	963	1 363		306	738	1 044		440	440	880
Université du Québec à Rimouski	355	1 223	1 578		272	938	1 210		595	595	1 190
Université du Québec à Trois-Rivières	884	2 540	3 424		676	1 947	2 623		1 233	1 233	2 466
Institut national de la recherche scientifique	103	207	310		79	159	238		793	793	1 586
École nationale d'administration publique	108	114	222		83	87	170				
École de technologie supérieure	607	1 191	1 798		464	913	1 377		58	58	116
Télé-université	64	51	115		49	39	88				
Université du Québec (siège social)	295	842	1 137		226	645	871		328	328	656
Total partiel de l'UQ	6 257	13 044	19 301		4 789	9 999	14 788		5 667	5 667	11 334
TOTAL	24 434	73 311	97 745		18 700	56 200	74 900		40 700	40 700	81 400

³ Une récupération de taxes de vente de 6,81 % a été appliquée aux enveloppes théoriques de réaménagement et de rénovation du tableau 3.

PQI 2007-2008 : BONIFICATION DE LA POLITIQUE DE MAINTIEN DES ACTIFS

Enveloppes réparties associées aux corrections des allocations normalisées pour la rénovation des espaces d'enseignement et de recherche

Établissements	Valeur ('000 \$ déc. 2007)		Âge moyen (ans)		Valeur ('000 \$ déc. 2007) Valeur de remplacement des espaces multiplié par leur âge moyen ajusté ('000 \$) pour les ESP (5) = (1 x 4)	Besoins théoriques pour la rénovation des espaces d'enseignement et de recherche		Enveloppes réparties ('000 \$) (8)
	Valeur de remplacement (VRESP) (1)	Total des interventions ministérielles en réam. et rénov. (2)	pour les ESP (3)	ajusté pour les ESP (4)		Avant récupération des taxes de ventes (6) ⁴	Après récupération des taxes de vente ⁵ (7)	
Bishop's	88 022	31 729	42,985	24,962	2 197 205	1 709	1 593	216
Concordia	806 929	160 423	24,479	14,539	11 731 941	9 126	8 505	1 156
Laval	1 251 008	285 911	35,417	23,990	30 011 682	23 346	21 756	2 957
McGill	1 349 884	339 686	38,927	26,345	35 562 694	27 664	25 780	3 504
Montréal	1 237 357	343 822	35,408	21,515	26 621 736	20 709	19 299	2 623
École des hautes études commerciales	163 639	26 765	19,381	11,203	1 833 248	1 426	1 329	181
École Polytechnique de Montréal	293 758	77 385	26,226	13,054	3 834 717	2 983	2 780	378
Sherbrooke	478 607	117 601	30,527	18,241	8 730 270	6 791	6 329	860
Total partiel sans l'UQ	5 669 204	1 383 322			120 523 493	93 754	87 371	11 875
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	35 709	1 294	9,189	7,377	263 425	205	191	26
Université du Québec à Chicoutimi	184 205	28 284	20,658	12,981	2 391 165	1 860	1 733	236
Université du Québec à Montréal	745 320	115 685	18,231	10,470	7 803 500	6 070	5 657	769
Université du Québec en Outaouais	96 232	39 026	35,133	14,856	1 429 623	1 112	1 036	141
Université du Québec à Rimouski	112 462	22 485	31,717	21,720	2 442 675	1 900	1 771	241
Université du Québec à Trois-Rivières	243 041	47 837	27,783	17,942	4 360 642	3 392	3 161	430
Institut national de la recherche scientifique	167 160	37 178	26,112	14,992	2 506 063	1 949	1 816	247
École nationale d'administration publique	25 466	755	8,000	6,518	165 987	129	120	16
École de technologie supérieure	168 703	8 465	14,764	12,255	2 067 455	1 608	1 498	203
Télé-université	15 597	333	6,000	4,932	76 924	60	56	8
Université du Québec (siège social)	63 433	16 732	30,550	17,361	1 101 260	857	799	108
Total partiel de l'UQ	1 857 328	318 074			24 608 719	19 142	17 838	2 425
TOTAL	7 526 532	1 701 396			145 132 212	112 896	105 209	14 300

⁴ L'enveloppe théorique globale de rénovation est égale à 1,5 % de la valeur de remplacement des espaces subventionnés en propriété (VRESP) de l'ensemble des universités; elle est répartie entre les établissements au prorata du produit de leur VRESP par l'âge moyen ajusté de leurs espaces subventionnés en propriété (ESP) : (8) = (**1,5 %** x 7 526 532) x [(5) ÷ 145 132 212].

INITIATIVES NOUVELLES

Enveloppes réparties associées à l'ajout normalisé au parc mobilier en 2007-2008
associé à la croissance des effectifs étudiants et du personnel
depuis le PQI 2003-2008

Établissements	Valeur normalisée du parc mobilier liée à l'enseignement (000\$ de déc. 2007) valeur de 2007-2008	(1)	(2)	Ajout normalisé au parc mobilier (000\$ de déc. 2007) lié à l'évolution des effectifs étudiants et du personnel depuis le PQI 2003-2004 Avant récup. de taxes de vente	(3)=50% x (1-2) si > 0	(4)=(3)x93,19%	Ajout normalisé au parc mobilier (000 de déc. 2007) lié au montant non distribué en 2003-2004 Après récup. de taxes de vente	(5)	(6)=(4) + (5)	Ajout normalisé réparti (000 de déc. 2007) (7)= (6) x (12 000 / 30 353)
Bishop's		7 694	6 491	602	561		1 100	561	221	
Concordia		74 859	66 481	4 189	3 904		309	5 004	1 977	
Laval		87 555	87 506	25	23		521	332	131	
McGill		89 768	82 923	3 423	3 190		675	3 711	1 466	
Montréal		101 668	93 648	4 010	3 737		55	4 412	1 743	
École des Hautes études commerciales		19 619	17 151	1 234	1 150		203	1 205	476	
École Polytechnique de Montréal		19 797	19 825				739	203	80	
Sherbrooke		46 890	39 278	3 806	3 547			4 286	1 693	
Total partiel sans l'UQ		447 850	413 303	17 289	16 112		3 602	19 714	7 787	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		5 280	3 394	943	879		43	922	364	
Université du Québec à Chicoutimi		15 411	11 416	1 998	1 862		58	1 920	758	
Université du Québec à Montréal		71 097	66 292	2 403	2 239		135	2 374	938	
Université du Québec en Outaouais		10 320	9 070	625	582		84	666	263	
Université du Québec à Rimouski		9 783	7 907	938	874		75	949	375	
Université du Québec à Trois-Rivières		22 231	18 806	1 713	1 596		79	1 675	662	
Insititut national de la recherche scientifique		1 299	1 297	1	1			1	1	
École nationale de l'administration publique		3 041	2 229	406	378		32	410	162	
École de technologie supérieure		18 547	16 642	953	888		324	1 212	479	
Télé-université		7 481	6 383	549	512		20	532	210	
Université du Québec (siège social)		928	959				1	1	1	
Total partiel de l'UQ		165 418	144 395	10 529	9 811		851	10 662	4 213	
TOTAL		613 268	557 698	27 818	25 923		4 453	30 376	12 000	

PQI 2007-2012 : FQRNT

Subventions Équipements

pour l'année 2006-2007

Établissements	Projets de recherche en équipe	Établissement de nouveaux chercheurs	Subventions pour l'année 2006-2007
Bishop's	44 029	58 587	44 029
Concordia	227 856	265 274	286 443
Laval	223 680	151 011	488 954
McGill	164 124		315 135
Montréal	15 930		15 930
École des hautes études commerciales	203 419	99 421	302 840
École Polytechnique de Montréal	117 609	159 742	277 351
Sherbrooke			
Total partiel sans l'UQ	996 647	734 035	1 730 682
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		17 700	17 700
Université du Québec à Chicoutimi	17 700		17 700
Université du Québec à Montréal	22 568	124 074	146 642
Université du Québec en Outaouais			
Université du Québec à Rimouski	13 275	35 400	48 675
Université du Québec à Trois-Rivières	13 275		13 275
Institut national de la recherche scientifique	37 152	66 375	103 527
École nationale d'administration publique			
École de technologie supérieure	44 250	29 708	73 958
Télé-université		14 249	14 249
Université du Québec (siège social)			
Total partiel de l'UQ	148 220	287 506	435 726
Solde non réparti			3 592
TOTAL	1 144 867	1 021 541	2 170 000

Source : Tableau du FQRNT approuvé en avril 2006.

PQI 2007-2012 : DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Mesure du discours sur le budget 1995-1996

Établissements	Année 2007-2008 ('000 \$)	Année 2008-2009 ('000 \$)	Année 2009-2010 ('000 \$)	Année 2010-2011 ('000 \$)	Année 2011-2012 ('000 \$)	Plan 2007-2012 ('000 \$)
Bishop's	71	71	71	71	71	355
Concordia	1 043	1 043	1 043	1 043	1 043	5 215
Laval	1 874	1 874	1 874	1 874	1 874	9 370
McGill	1 882	1 882	1 882	1 882	1 882	9 410
Montréal	2 227	2 227	2 227	2 227	2 227	11 135
École des hautes études commerciales	525	525	525	525	525	2 625
École Polytechnique de Montréal	867	867	867	867	867	4 335
Sherbrooke	563	563	563	563	563	2 815
Total partiel sans l'UQ	9 052	9 052	9 052	9 052	9 052	45 260
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	131	131	131	131	131	655
Université du Québec à Chicoutimi	414	414	414	414	414	2 070
Université du Québec à Montréal	2 077	2 077	2 077	2 077	2 077	10 385
Université du Québec en Outaouais	294	294	294	294	294	1 470
Université du Québec à Rimouski	319	319	319	319	319	1 595
Université du Québec à Trois-Rivières	631	631	631	631	631	3 155
Institut national de la recherche scientifique	405	405	405	405	405	2 025
École nationale d'administration publique	124	124	124	124	124	620
École de technologie supérieure	212	212	212	212	212	1 060
Télé-université	195	195	195	195	195	975
Université du Québec (siège social)	146	146	146	146	146	730
Total partiel de l'UQ	4 948	4 948	4 948	4 948	4 948	24 740
TOTAL	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	70 000

